

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LANCEMENT DU SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : POUR L'EMPLOI AU PAYS BASQUE

Le Schéma de Développement Économique du Pays Basque a pour priorité la création d'emplois. C'est pourquoi la Communauté Pays Basque y fait le choix de l'économie productive, du modèle technopolitain et d'un partenariat fort avec la Région et les acteurs socio-économiques du territoire.

Le Schéma de Développement Économique du Pays Basque, approuvé lors du conseil communautaire du 2 février, est le fruit d'un long travail de concertation avec les acteurs et élus locaux. La loi NOTRe ayant consacré le binôme Région-Agglomération en matière de développement économique, ce Schéma, à la fois prospectif, stratégique et opérationnel, est un document incontournable au service de l'emploi au Pays Basque. Il est également une pierre à l'édifice du projet communautaire.

Faire le pari de l'économie productive pour des emplois plus nombreux et mieux qualifiés

Si l'économie résidentielle (BTP, services et tourisme) représente aujourd'hui 2/3 des établissements et de l'emploi du Pays Basque et se développe « naturellement » du fait de la forte attractivité du territoire, la Communauté Pays Basque a choisi de soutenir l'économie productive, générant plus d'emplois, des contrats plus longs et un niveau de rémunération plus élevé.

La collectivité affirme ainsi sa volonté de faire du Pays Basque un territoire d'avenir pour les jeunes et offrant de belles perspectives de formation et d'emploi. En outre, elle s'attaque au risque d'une économie hyper-résidentielle qui, en plus de générer des emplois précaires, provoque des difficultés d'accès aux logements. Ce choix de l'économie productive est associé à une volonté de développement durable du territoire : utilisation raisonnée du foncier économique, préservation de la ressource en eau sur l'ensemble des projets, et définition d'un projet de l'économie sociale et solidaire à l'échelle du Pays Basque.

Sept axes opérationnels au service du développement économique du Pays Basque

Sept axes structurent l'accompagnement des entreprises dans leur projet de développement. Ils ont été choisis en adéquation avec les grandes transformations sociétales : digitalisation, transition écologique et énergétique, innovation technologique et sociale, économie collaborative, etc.

- ✓ Accélérer la structuration des filières d'excellence autour de la Technopole Pays Basque. En ce sens, au regard de leur fort potentiel et/ ou de leur fort ancrage territorial, 8 filières de l'économie productive deviennent des Domaines d'Activités Stratégiques et constituent le cœur de l'intervention de la Communauté Pays Basque : **Aéronautique, Agriculture-Agroalimentaire, Construction durable, Numérique, Croissance bleue, Artisanat de production, Santé et Logistique**
- ✓ Faire du Pays Basque un « territoire artisanat & industrie du futur »
- ✓ Inscrire l'innovation dans l'ADN du modèle de développement économique
- ✓ Accompagner l'entreprenariat du Pays Basque sous toutes ses formes
- ✓ Construire une offre foncière et immobilière permettant de garantir le développement des entreprises
- ✓ Anticiper les transitions et garantir un projet responsable
- ✓ Favoriser le développement des grands équipements métropolitains (Aéroport Biarritz Pays Basque, Port industriel de Bayonne, Centre Européen de Fret de Mouguerre etc.)

Faire de la Technopole Pays Basque (Entreprise-Recherche-Formation) le fer de lance du développement économique

Fort pourvoyeur d'emplois, le modèle technopolitain permet de mettre en synergie les acteurs de la recherche, de la formation et des entreprises. À ce jour, la Technopole Pays Basque s'organise autour de 4 Domaines d'Activités Stratégiques labellisés par le RETIS (réseau français de l'innovation) : Industries numériques et digital sur le site technopolitain Izarbel, Aéronautique, robotique et matériaux avancés sur Technocité, Construction et aménagement durables sur le site technopolitain Arkinova, et Croissance bleue, en cours de structuration.

Un cinquième, baptisé Campus Agropolitain, verra le jour en 2020, et sera consacré à la l'agriculture et à l'agroalimentaire. Il réunira de nombreuses structures et projets déjà existants (pépinière, incubateur, centre de ressources technologiques).

La collectivité développe par ailleurs un concept innovant de « Technopole hors les murs » pour que les entreprises du territoire hors sites puissent bénéficier des services technopolitains : recherche et développement, ...

Un partenariat fort avec la Région et les acteurs sociaux économiques

La Communauté Pays Basque souhaite une mise en œuvre collaborative et participative du Schéma. La réussite économique du territoire passera en effet par un partenariat fort avec ces derniers : la Région Nouvelle-Aquitaine, chef de file du développement économique, les partenaires économiques institutionnels (chambres consulaires, BPI, etc), les collectivités voisines, les acteurs de l'enseignement supérieur, de la formation et de la recherche et la société civile. Dans cette perspective, la gouvernance économique du Pays Basque fera l'objet d'un dispositif d'un nouveau genre, en cours d'élaboration et qui réunira l'ensemble de ces acteurs. La collectivité organisera par ailleurs chaque année une conférence économique.

Quelques chiffres

Au Pays Basque :

48 243 établissements et 143 440 emplois

La Communauté Pays Basque comprend :

162 zones d'activité

3 sites technopolitains, et un quatrième en structuration : 3000 emplois / 3000 apprenants

12 pépinières : 150 entreprises

3 centres de transfert technologique : Compositadour, Addimadour, Novatek

Des dispositifs d'aides à l'immobilier d'entreprises : 2 millions d'euros d'aides par an

Un observatoire dédié à l'immobilier d'entreprise et un autre à l'économie et à l'emploi

Contact presse :

Bénédicte Saint-André : 05 59 44 77 68

Direction de la communication de la Communauté d'Agglomération Pays
Basque / Euskal Hirigune Elkargoko komunikazio zuzendaritza